

Réf: AT / SDT/ DRA /CRU / *2022* / 2022.

Guelma le : 20 JUIL. 2022

Mr. FARHI HOUSSINE

Lotissement 100 Lots N°47A, GUELMA

Mise En Demeure N° 01

1-Parties Contractantes :

Le Contractant : la direction opérationnelle d'Algérie Télécom de la Wilaya de Guelma représentée par son directeur

Le Partenaire Cocontractant : ETB FARHI HOUSSINE.

2- Définition de l'opération :

- Contrat N° 22/2022 du 03/04/2022 Relatif par : « Travaux de Raccordement Final des Clients en Fibre Optique » et « Travaux de Raccordement Final des Clients en Cuivre ».

- Projet : Raccordement Lignes Abonnés DO Guelma (18-2022).

- Bon de commande N° : 2790 En date :18/04/2022.

- ODS N° : 38 En date :21/04/2022.

- PV Ouverture de chantier du :24/04/2022.

- Duré de Réalisation : 180 jours.

3- Annonce de la mise en demeure :

- **Objet de la mise en demeure :** En vue de procéder au raccordement des nouveaux abonnés relatif au projet : Raccordement Lignes d'abonnés DO Guelma 18-2022.

Délais d'exécution de la mise en demeure : **Quarante-huit « 48 » Heurs** à compter de la 1ere apparition au site WEB.

Pénalités qui seront prises en cas de refus de mise en œuvre :

Dans le cas de non-exécution du contenu de la mise en demeure nous serons dans l'obligation d'appliquer la réglementation en vigueur selon le contenu de **l'article 32** du contrat en cours.

Le Directeur

20 جويلية 2022

ع/ المدير العمليات
شعارة عبد الحق